

LOGEMENT NEUF COMPTEUR LINKY INSTALLE SANS PROBLEME ET CONSUEL ACCORDE

ATTENTION CECI EST UN VECU RECENT

Je tiens à vous préciser une information importante afin que nous restions tous crédibles

Voilà j'ai un ami qui construit des villas et les revend (promoteur immobilier à petite échelle)
Il a fait une maison au lotissement "las closes" à Elne et il l'a vendue très récemment
il m'a donné les différentes étapes concernant l'installation d'un linky sans problème et avec
consuel

voilà comment ça se passe :

- installation électrique par un professionnel (électricien)
- le consuel valide l'installation électrique
- demande est faite par mon ami de la pose d'un compteur
- ERDF pose d'office un Linky mais l'électricité n'est pas là encore (Erdf demande simplement une copie du consuel avant de poser le Linky)
- le propriétaire prend ensuite contact avec ENEDIS ou autre fournisseur d'électricité qui vient mettre le courant avec les KW demandés.
- la vente de la maison s'est faite sans soucis.

Donc le consuel est donné indépendamment de la pose du linky le consuel est donné sur
l'installation électrique de la maison. Un point c'est tout.

Ceci pour rétablir la vérité et savoir ce qui se pratique sur les maisons neuves.

**LE CONSUEL EST DONNE POUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET NE TIENT PAS
COMPTE DU COMPTEUR (à retenir) !!!**

Cordialement

Paulette